

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 14 novembre 2005 à 20:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères Marise Poulin et Jacinthe Gagnon, Messieurs les Conseillers Michel Bolduc, Jonathan V. Bolduc, Pierre Rochette et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence **de Monsieur Roland Giguère**, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

172-2005

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Madame Jacinthe Gagnon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que
l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que
présenté.

ADOPTÉ

173-2005

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que
le procès-verbal de la séance régulière du 3 octobre 2005 et
de la séance spéciale du 11 octobre 2005 soient adoptés tel
que présenté.

ADOPTÉ

Le Directeur Général/Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, passe un document et demande aux membres du Conseil de bien vouloir remplir leur déclaration des intérêts pécuniaires.

RAPPORT DU MAIRE

Mesdames et Messieurs,

Il me fait plaisir de vous faire le rapport sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Victor pour l'année 2004 et 2005 et un bref aperçu pour l'année 2006.

ÉTATS FINANCIERS 2004

Le rapport financier au 31 décembre 2004 nous informe que la Municipalité de Saint-Victor a encaissé la somme de 2 584 966 \$ en revenus et a autorisé des dépenses de 2 530 181 \$ entraînant un surplus de 54 785 \$.

LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 2005

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Victor a adopté, le 14 décembre 2004, un budget autorisant des dépenses de 2 331 951\$ pour l'année 2005.

LES PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2006

Ma vision sur la priorité des travaux de rénovations des routes sera de compléter les secteurs déjà commencés. Sans vouloir tout faire en 2006, nous commencerons par les endroits où il y a le plus d'achalandage et dans ce cas, je crois que le rang trois sud doit être complété le plus tôt possible en commençant par réparer les bosses avant d'arriver à la route de Saint-Alfred; ces bosses existent depuis 32 ans. Il est possible aussi que nous complétions les travaux du rang cinq nord et débuter le pavage de route si nous avons assez d'argent.

AUTRES TRAVAUX URGENTS

Prolongement du réseau d'aqueduc et égouts sur la route 108 Est et rue Commerciale vers le lac Fortin. Élargissement de la rue Commerciale coté Est à partir du Magasin Coop et construction de trottoirs ainsi que sur la rue Principale Ouest. Pavage de la nouvelle rue donnant accès à la bibliothèque et à l'Hôtel de Ville.

CAMPAGNE DE PROPRETÉ ET D'EMBELLISSEMENT

Une campagne de propreté et d'embellissement sera lancée au début du printemps. De nouvelles poubelles de rue pour le village, rénovation de l'ancien réservoir d'eau, ainsi que plusieurs autres améliorations. Certains propriétaires seront rencontrés afin de leur demander leur collaboration pour la rénovation de leur propriété.

PLAN QUINQUENNAL

Il est probable que nous ne pourrons pas réaliser tous ces travaux en 2006, mais nous établirons un plan quinquennal correspondant aux besoins urgents et aussi au revenu de la taxe d'assise sur l'essence qui nous donne un montant dépassant les 500 000.\$ réparti sur 5 ans et payant 75% des travaux admissibles. En principe, il ne devrait pas y avoir d'augmentation de taxes, mais nous devons être très vigilants sur les dépenses.

Permettez-moi, en terminant, de féliciter la dernière équipe en place pour toutes les réalisations complétées pendant leur court mandat.

ROLAND GIGUÈRE
MAIRE

174-2005

DISTRIBUTION DU RAPPORT DU MAIRE

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,

Secondé par Madame Jacinthe Gagnon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le rapport du Maire soit distribué gratuitement, à toutes les adresses civiques de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

175-2005

DEMANDE DE COMMANDITE – FÊTE DE NOËL

ATTENDU la demande de commandite pour la fête de Noël de Saint-Victor qui aura lieu le 11 décembre 2005.

Proposé par Monsieur Harold Bureau,

Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 200,00 \$ en guise de commandite pour la fête de Noël, des enfants de Saint-Victor, qui aura lieu le 11 décembre 2005 à la salle des Festivités Western.

ADOPTÉ

176-2005

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU la demande d'aide financière de la Société Canadienne du Cancer.

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,

Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 50,00 \$ en guise de participation financière pour sa campagne annuelle.

ADOPTÉ

177-2005

RENOUVELLEMENT PUBLICITÉ – FEUILLET PAROISSIAL

ATTENDU la demande de la Fabrique de Saint-Victor pour renouveler l'annonce publicitaire dans le feuillet paroissial.

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de renouveler l'annonce publicitaire dans le feuillet paroissial, pour un montant de 135,00 \$. Le Conseil Municipal propose d'associer les deux fabriques ensemble pour faire seulement un bulletin paroissial. Or, la Municipalité de Saint-Victor ne contribuera pas pour une commandite pour Saint-Alfred.

ADOPTÉ

178-2005

PROJET DE SUBDIVISION – JONATHAN LESSARD ET MIREILLE NAUD

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal approuve le cadastre d'une partie du lot 209 pour créer le lot 209-53 du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Jean Bisson, le 25 octobre 2005 sous le numéro 5816 de ses minutes. Le Directeur Général/Secrétaire-trésorier est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTÉ

179-2005

PROJET DE SUBDIVISION – DEFLEX COMPOSITE

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal approuve le cadastre d'une partie du lot 218 pour créer le lot 218-62 du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring, préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Jean Bisson, le 17 octobre 2005 sous le numéro 5807 de ses minutes. Le Directeur Général/Secrétaire-trésorier est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTÉ

180-2005

NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Madame Jacinthe Gagnon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que
Monsieur Pierre Rochette soit nommé Maire suppléant de la
Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

181-2005

**NOMINATION D'UN CONSEILLER – SERVICES LOISIRS
ET TOURISME DE SAINT-VICTOR**

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil,
que Monsieur Harold Bureau soit nommé sur le Conseil
d'administration du "Services Loisirs et Tourisme de Saint-
Victor".

ADOPTÉ

182-2005

NOMINATION D'UN CONSEILLER – C.D.I.

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
Secondé par Madame Marise Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que
Monsieur Pierre Rochette soit nommé sur le Conseil
d'administration de la Corporation de Développement
Industriel de Saint-Victor.

ADOPTÉ

183-2005

**NOMINATION D'UNE CONSEILLÈRE – BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE**

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,
Secondé par Monsieur Pierre Rochette,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que
Madame Marise Poulin soit nommée sur le Conseil
d'administration de la Bibliothèque Municipale de Saint-
Victor.

ADOPTÉ

184-2005

**NOMINATION COMITÉ DE CONSTRUCTION – BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE**

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que Messieurs Michel Bolduc, Conseiller, et Pierre Tardif soient nommés sur le Comité de construction avec Monsieur Roland Giguère, Maire.

ADOPTÉ

185-2005

AUTORISATION POUR SIGNATURE

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que Messieurs Roland Giguère, Maire, Marc Bélanger, Directeur Général/Secrétaire-trésorier et Pierre Rochette, Maire suppléant en remplacement de Monsieur Roland Giguère, soient autorisés à signer tous les documents nécessaires pour le bon fonctionnement de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

186-2005

RÈGLEMENT NUMÉRO 62-2005

Aux fins de dispenser la Municipalité de Saint-Victor d'ouvrir et d'entretenir un chemin d'hiver conduisant seulement à des propriétés inhabitées entre le 01 décembre 2005 et le 01 avril 2006, soit une partie de chemin du 4^{ème} Rang Sud, située entre les lots 427 et 436 inclusivement, du cadastre de la paroisse de Saint-Victor, de la Route Groleau qui est située entre les limites de Sacré-Coeur-de-Jésus, entre les lots 544 et 295, et le cul de sac qui est situé entre la sucrerie de Monsieur Daniel Lessard et la résidence de Madame Fleur-Ange Jolicoeur du cadastre de la paroisse de Saint-Victor.

ATTENDU qu'avis de motion du présent règlement a été donné le 3 octobre 2005.

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le règlement numéro 62-2005 soit adopté.

EN CONSÉQUENCE, le Conseil de la Municipalité de Saint-Victor ordonne et statue par le présent règlement comme suit:

ARTICLE 1 Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

- ARTICLE 2 La Municipalité de Saint-Victor est dispensée d'ouvrir et d'entretenir pour l'hiver une partie du chemin du 4^{ème} Rang Sud située entre le lots 427 et 436 inclusivement, de la Route Groleau qui est située entre les limites de Sacré-Coeur-de-Jésus et Saint-Victor entre les lots 544 et 295 inclusivement, et le cul de sac qui est situé entre la sucrerie de Monsieur Daniel Lessard et la résidence de Madame Fleur-Ange Jolicoeur, du cadastre de la paroisse de Saint-Victor.
- ARTICLE 3 La période de fermeture du chemin nommé à l'article 2 du présent règlement s'étend du 01 décembre 2005 au 01 avril 2006.
- ARTICLE 4 Le règlement numéro 50-2004 entre en vigueur conformément à la Loi.

Adopté le 14 novembre 2005.

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ROLAND GIGUÈRE

MARC BÉLANGER

187-2005

ENTRETIEN DU RANG 7 ET DE LA ROUTE ST-EPHREM

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil accepte d'entretenir à ses frais, la Route Saint-Ephrem (à Barthel), dans les limites de la Municipalité de Saint-Ephrem-de-Beauce aux conditions que la Municipalité de Saint-Ephrem-de-Beauce fasse le déblaiement, par souffleur à neige, sur une distance de 3 arpents jusqu'au « ruisseau » lorsque nécessaire et fasse aussi l'entretien complet du chemin du Rang 7.

ADOPTÉ

188-2005

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE TAXE

La Conseillère, Madame Marise Poulin, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de décréter le taux de la taxe foncière et les tarifs de compensations applicables pour l'année financière 2006, de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

189-2005

**AUTORISATION POUR SIGNATURE – DROIT DE PASSAGE
SENTIER MOTO-NEIGE**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le Directeur Général/Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, à signer le document avec Campagnard Inc. pour la session d'un droit de passage pour un sentier de motoneige.

ADOPTÉ

190-2005

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

ATTENDU que le Ministère des Transports a fait l'installation d'une enseigne pour ne pas tourner à droite à la lumière qui est située sur la Rue Principale à Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Madame Jacinthe Gagnon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander au Ministère des Transports s'il y aurait une possibilité d'enlever l'enseigne qui interdit le virage à droite à la lumière de la Rue Principale à Saint-Victor.

ADOPTÉ

191-2005

**DEMANDE DE DÉCONNECTER LE CÂBLE –
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander à Monsieur Marc Bélanger, Directeur Général/Secrétaire-trésorier, de faire déconnecter le câble à la Bibliothèque Municipale.

ADOPTÉ

192-2005

REPRÉSENTANT SUR COMITÉ A.P.E.L.F.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que Monsieur Jonathan V. Bolduc soit nommé sur le Conseil d'administration de l'A.P.E.L.F.

ADOPTÉ

193-2005

LES COMPTES

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Pierre Rochette,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que
les comptes suivants soient approuvés et adoptés pour
paiement :

| | |
|------------------------------|--------------|
| Bureautique Guy Drouin | 165,86 \$ |
| Biolab | 473,33 \$ |
| Gaz Métro | 17,78 \$ |
| Hercule Fortin | 213,95 \$ |
| Ind. de ciment la Guadeloupe | 3 864,91 \$ |
| Magasin Coop | 44,33 \$ |
| Tellus | 28,70 \$ |
| Hydro-Québec | 1 342,39 \$ |
| Téléphone St-Victor | 673,44 \$ |
| Hydro-Québec | 224,42 \$ |
| Tellus Mobilité | 86,78 \$ |
| Tellus Mobilité | 165,36 \$ |
| Cogéco Câble | 27,61 \$ |
| Hydro-Québec | 2 711,44 \$ |
| Hydro-Québec | 424,59 \$ |
| Hydro-Québec | 4 028,70 \$ |
| Dépanneur Doyon | 23,00 \$ |
| Boivin et Gauvin | 396,84 \$ |
| Cordonnerie Bureau | 138,03 \$ |
| Hydro-Québec | 65,52 \$ |
| Excavations André Gosselin | 4 580,85 \$ |
| Alliance coop | 8 802,27 \$ |
| DEBB | 47,67 \$ |
| Camion Gilbert | 11,50 \$ |
| Gaétan Jacques Electricque | 413,63 \$ |
| Magasin coop | 333,48 \$ |
| Distribution praxair | 87,77 \$ |
| Centre électrique Beauce | 434,35 \$ |
| Garage Marc Bureau | 158,43 \$ |
| Cogéco Câble | 27,61 \$ |
| Formules d'affaires CCL | 5 391,12 \$ |
| Biolab | 396,95 \$ |
| Centre du Camion | 2 710,60 \$ |
| Ateliers F.L.P.H. | 1 409,52 \$ |
| Garage Redmond | 174,38 \$ |
| Prévost et Frères | 149,97 \$ |
| Béton St-Ephrem | 9 011,46 \$ |
| M.R.C. Robert-Cliche | 13 834,18 \$ |
| Pitney Bowes | 100,06 \$ |
| Garage Veilleux | 793,21 \$ |
| Formiciel | 254,82 \$ |
| Pneus Beaucerons | 6 305,67 \$ |
| Hercule Fortin | 310,37 \$ |
| Armand Lapointe Équipement | 257,92 \$ |
| Sifto Canada | 2 626,42 \$ |
| Jacques Bolduc | 15,00 \$ |
| Garage Bizier | 1 033,94 \$ |
| Noël Rochette et Fils | 1 307,25 \$ |
| Tellus | 28,70 \$ |
| Consultant FBG | 4 081,08 \$ |
| Réal Huot | 1 282,32 \$ |
| Giroux et Lessard | 4 523,42 \$ |
| Steve Plante | 30,00 \$ |
| F. Plante | 1 207,76 \$ |

| | |
|-----------------------------------|--------------|
| Ferme Donald Vachon | 971,96 \$ |
| Produit de laboratoires | 185,90 \$ |
| Daniel Cliche | 115,03 \$ |
| Féd. Québécoise des municipalités | 81,73 \$ |
| Hydrolique service | 112,74 \$ |
| Sani Gestion | 799,42 \$ |
| Exc. Pamphile Rodrigue | 13 868,17 \$ |
| Ecl. Progrès | 98,70 \$ |
| Roulement à billes GM | 60,62 \$ |
| Colis Express | 34,08 \$ |
| Téléphone St-Victor | 688,59 \$ |
| Cogemat | 420,89 \$ |
| Radio Onde | 461,86 \$ |
| Citicorp finance vendeur | 70,17 \$ |
| Fonds de l'Information | 21,00 \$ |
| Gaz Métro | 381,95 \$ |
| C.A.M.B.I. | 407,18 \$ |
| Soudure Inox 2000 | 10 588,05 \$ |
| H.Q. Distribution | 977,72 \$ |
| Entreprises A.L.O. Pomerleau | 431,34 \$ |
| Service d'extin. Thetford mines | 219,11 \$ |
| Comm. Scol. Région Sherbrooke | 871,89 \$ |
| Renaud Bernard Const. | 2 451,00 \$ |

194-2005

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur Pierre Rochette,
 Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,
 Et résolu, à l'unanimité des membres du
 Conseil, que la séance spéciale soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/
 SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ROLAND GIGUÈRE

MARC BÉLANGER